Compte rendu du Conseil d'administration de l'IGN du 26 février 2016

Point 1 et 2 : approbation des procès-verbaux des 2 précédents CA : ras

Point 3 : comptes financiers
En résumé : un résultat quasi à l'équilibre (-265 KEuros) malgré une baisse de notre subvention de service public de 1,57 Millions d'euros par rapport à 2014, et une baisse continue du personnel : 1602 équivalents temps plein (ETP) sous plafond et 36 ETP (hors plafond), en fin d'année 2015.
Faits inquiétants : la trésorerie continue de baisser (qui permet de payer nos salaires), ainsi que la capacité d'autofinancement (qui permet les investissements).
De la même façon que nous avions voté contre (CGT et CFDT) le budget prévisionnel, les mêmes causes (baisse des effectifs, blocage des salaires, baisse des subventions) donnant les mêmes effets, la délégation CGT vote contre cette délibération.

Quelques précisions :
Le résultat de l'IGN affiche un déficit de 265.000 euros ; la trésorerie en baisse par rapport aux années antérieures s'élève à 13,4 Millions d'euros, soit 33 jours de fonctionnement. Notons, par ailleurs, que la trésorerie a fluctué en cours d'année de façon inquiétante, ce qui aurait pu avoir un impact sur le versement de nos salaires (nous y avons échappé, mais pour combien de temps?)
La capacité d'autofinancement diminue de façon inquiétante : 8,16 M (-3,9 Millions par rapport à 2014).
L'année 2015 a été marquée par la réalisation du Registre Parcellaire Graphique (RPG), dont le bilan définitif devra être établi dans quelques semaines, la cession de la majorité des actions d'IGN-France internationale et les contrats Géomaps et Géosocle avec la défense.
Coté recette : baisse de 1,57 Millions de la subvention de service public par rapport à 2014, s'élevant ainsi à 92,82 Millions.
Les ressources propres (63 Millions) augmentent de 12 Millions en raison de l'effet RPG. Hors RPG, elles sont stables, soit 47 Millions.

Point 4 : rapport d'activité 2015
Les mêmes causes produisant les mêmes effets, vote contre de la CGT – abstention de la CFDT

Point 5 : programme de service public 2016
Document d'une grande qualité qui montre l'ambition de l'IGN, mais manque de personnels, manque de moyens (les budgets de fonctionnement et d'investissements 2016 ne nous permettent plus de travailler correctement). Vote contre de la CGT - abstention de la CFDT

Point 6 : marché de sous-traitance, par lots, pour la prise de vue et la production d'orthophotographie sur les départements et régions d'outremer, pour un montant de 2 Millions environ. La délibération prévoit néanmoins d'étudier la possibilité que l'IGN fasse la PVA pour la Martinique et la Guadeloupe.
Vote : abstention de la CGT – et vote pour de la CFDT

Point 7 : attribution d'un accord cadre pour la fourniture de produits cartographiques, guides et d'ouvrages de librairie (produits revendus par l'IGN). L'achat de ces produits est estimé entre 1,2 et 8 Millions sur 4 ans.
Ras - Vote pour.

Point 8 : délégation donnée au directeur général pour la signature d'accord cadre relatif aux développements du logiciel SAP, afin d'être conforme au nouveau décret « GBCP » (gestion budgétaire et comptable publique) ; les montants sont estimés à 2 Millions sur 4 ans.
Ce point est annulé ; le conseil sera saisi par correspondance en mars.

Point 9 : indemnité de nuitée des navigants ;
Vues les contraintes importantes des personnels navigants, leurs indemnités de nuitée sont remboursées sur frais réels, dans la limite de 130 euros.
Vote pour de la délégation CGT (idem CFDT).

Remarquons le ministère du budget qui s'abstient, trouvant «ces indemnités trop élevées » ! Si nous le suivons, bientôt les salariés de l'IGN devront payer pour travailler… !!!

Point 10 : bilan des décisions tarifaires (pour information)
Il s'agit d'évaluer l'impact, qui semble positif sur le chiffre d'affaire, des décisions prises en 2015 ; rappelons que des efforts de simplification des tarifs sont faits depuis 2 ans. Dans un contexte de développement de l'open data, l'IGN propose le principe de double licence, qui semble plutôt bien acceptée.

Point 11 : bilan du schéma immobilier (pour information), dans un contexte où le retour des produits de cession des parcelles de l'IGN ne couvre pas les travaux d'aménagement rendus nécessaires par cet aménagement immobilier.
Livraison du bâtiment B, avec 4531 réserves ! Ouverture partielle du Géoroom.
Prévision 2016 : libération de la parcelle sud, mais on ne sait toujours pas où atterrira le personnel de l'IGN concerné, et fin du bail commercial du magasin de la Verrerie
Poursuite des travaux en région (Bordeaux et Nancy)
Implantation à Pontoise (SAA)
Hangar à Villefranche pour accueillir la photothèque.
Demande de clarification sur l'appel à projet sur le bâtiment J. (23 mars : réunion DAFI, ministère, IGN.)

La CGT demande l'abandon du projet de « PPP » immobilier lancé par la DAFI, sans prévenir personne en fin d'année 2015. Ce Partenariat Public-Privé aboutira sur 25 ans à un versement de loyer et de frais d'entretien, plus que confortables, qui fera le bonheur d'un promoteur immobilier, bénéficiaire ainsi du refus d'investir des tutelles.

Point 12 : plan communication 2016, ou comment faire plus, avec de moins en moins de moyens…

Point 13 : point divers
Fin du mandat de la présidente du CA, nommée il y a 9 ans. Maryvone de St-Pulgent aura connu 4 DG successifs durant son mandat et accompagnait bien des évolutions de l'établissement. Pour les représentants du personnel, elle laissera le souvenir d'une représentante de l'Etat attentive aux demandes du personnel, soucieuse des prérogatives de la puissance publique face aux intérêts privés.

Ont siégé pour la délégation CGT :
Anne Samica
Olivier Delbeke